N° 2869 — 8e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 11 Mai 1886

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, 65, rue des Fossés (près la place du Trichon) — TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES : 0 fr. 50
FAITS DIVERS : 0 fr. 75
LOCALES : 1 fr. 00
Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

L'ÉLECTION DES MUNICIPALITÉS

Chronique de la Semaine

La ville de Lille est depuis hier en possession d'une municipalité. C'est le citoyen Delory qui a décroché la timbale.

L'honorable directeur de l'Imprimerie ouvrière va s'asseoir pour quatre années dans le fauteuil occupé pendant fort longtemps par M. Géry Legrand.

La ville gagnera-t-elle à ce changement? On en doute un peu mais nous n'avons pas de pythonisse attachée à la maison. En tous cas, si M. Delory, qu'on dit être un homme calme et prudent, sait être à la hauteur de la lourde mission qui désormais lui incombe, ce n'est pas nous qui lui jetterons des pierres. L'intérêt de la cité nous préoccupe infiniment plus que les hommes et, quel que soit le maire, s'il fait de bonne besogne, nous dirons *Amen*.

***

A côté du maire, il y a les adjoints.

Ici, un grand point d'interrogation se pose :

Il est certain que, parmi les élus, il y a des hommes d'une valeur incontestée, mais ceux-là sont la minorité. Les autres ont besoin de se faire connaître, et nous attendons de les voir à l'œuvre pour les juger.

Toutefois, sans aucun parti-pris et sans idée malveillante pour personne, nous pouvons dire que *bon nombre de nos amis ont été surpris de* voir le peu de cas que les nouveaux conseillers font du cumul.

Il nous semblait pourtant que le parti avance avait maintes fois protesté contre l'accaparement des fonctions électives.

On considérait, récemment encore, dans le parti ouvrier, le cumul des mandats électifs s'entassant sur la tête d'un seul homme comme une chose immorale.

On tablait, à ce point de vue, à tour de bras sur la république bourgeoise.

Mais, pardon, citoyens!

En cherchant bien, et sans chercher longtemps, est-ce que parmi les nouveaux adjoints, vous ne trouveriez pas des hommes occupant déjà une situation élective? N'y a-t-il pas des conseillers généraux parmi les élus d'hier?

Et dans ce cas que deviennent vos vieilles théories?

Ont-elles donc été rejoindre les vieilles lunes? ou bien faut-il rééditer une fois encore l'axiome connu : « Plus ça change, plus c'est la même chose ».

***

Nous avons été douloureusement affectés (!!) en lisant le *Réveil du Nord* d'hier.

Le citoyen Ghesquière nous y octroye un « bonnet d'âne » (soulions-moi Chatillon!) et nous déclare avec l'autorité magistrale qu'il puise dans sa vaste érudition que nous faisons preuve d'une *suffisance* qui dépasse les bornes permises, quand nous nous permettons d'écrire que la doctrine collectiviste est encore inconnue *de la très grande majorité des ouvriers*.

Et notre savantissime confrère termine, après nous avoir délivré le bonnet déjà désigné, par ces mots : « Nous n'aurons pas la cruauté d'insister. »

Merci mon Dieu! Merci Ghesquière!

Nous l'avons, par ma foi, vraiment échappé belle!

***

Tout le monde, dans la région du Nord, connaît la fameuse procession du Saint-Sang qui chaque année, amène à Bruges, des milliers de personnes.

La ville de Courtrai, jalouse des lauriers de sa consœur, s'est souvenue très à propos qu'elle avait, elle aussi, des reliques à produire, et dans la journée d'hier dimanche, 17 mai, elle a exhibé processionnellement une mèche des cheveux de N.-S. Jésus Christ.

M. Waffelaert, évêque de Bruges, auquel s'était adjoint pour la circonstance un évêque du Congo, dirigeait cette cérémonie qui, depuis 36 ans, avait été supprimée par suite, dit le programme, du « refroidissement des fidèles ».

La relique des Saints-Cheveux a été l'occasion d'une promenade solennelle à travers les rues de la ville.

Le spectacle était superbe.

Le défilé se composait d'une série de groupes tous plus symboliques les uns que les autres :

Il y avait un groupe de bergères avec accompagnement de petits moutons qui bêlaient tristement, pensant sans doute qu'on les conduisait à l'abattoir.

Puis venaient un groupe d'anges, avec des ailes en carton-pâte collées sur le dos et dûment peinturlurées. L'un ces anges avait même une aile cassée qui pendait lamentablement et en guise d'oraison, l'habitant des régions paradisiaques disait de temps en temps en se tournant *vers les curieux* : « Qui qu'a d'la Boëlle, *j'ai un* aile qui fout le camp? »

Ensuite venait le groupe des vierges, soigneusement recrutées parmi l'élite de la population courtraisienne (l'aînée de ce groupe, d'un recrutement délicat avait bien 7 ans 1/2, ce qui définit toute médisance).

Enfin, avant l'apparition des cheveux, défilait tristement un groupe de vingt-deux figurantes représentant les âmes du purgatoire.

Sur une pancarte *ad hoc* se balançait ces mots « On n'en sortira pas qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole. »

(Luc XII. 59).

On n'avait pas ajouté : « On peut toujours payer d'avance », mais c'est simplement parce que cette invitation se produisant d'un bout de l'année à l'autre, elle était inutile à préciser.

Les âmes du purgatoire vêtues de blanc, le visage recouvert d'un voile noir, s'avançaient d'un pas traînant, en prenant un air fortement embêté.

Derrière elles, délicieux contraste, l'archange St-Michel brandissant un sabre en zinc rigolait extatiquement comme un être qui depuis longtemps, est sorti du purgatoire et apprécie son nouveau domicile.

Enfin, voici venir Sainte-Barbe et un peu plus loin les cheveux de N. S. Jésus-Christ.

Un curé marchant sous un dais et escorté d'un garde d'honneur, tient dans ses mains horizontalement un tube en cristal dans lequel sont renfermés les cheveux.

Les évêques suivent et bénissent la foule à tour de bras.

Puis derrière, les autorités, une escorte de gendarmes coiffés du gigantesque bonnet à poils traditionnel et la foule fermant la marche.

Ce défilé, très bien ordonnancé, a duré plus d'une heure.

A peine a-t-on à regretter l'attitude peu digne d'un ange en bas-âge qui se grattait le dos avec opiniâtreté pour attacher une de ses ailes qu'il croyait sans doute en sucre d'orge.

En résumé, la procession des saints cheveux s'est promenée dans le plus grand ordre à travers les rues de la ville belge. L'impression recueillie de la foule s'est manifestée jusqu'au dernier moment et on n'a eu à déplorer aucun des scandales du genre de ceux qui se produisent annuellement à Furnes.

Dans cette dernière ville, le clergé recrute généralement pour les processions symboliques, *des gens du pays qui, à 40 sous l'heure*, consistant à figurer avec un costume de circonstance les douze apôtres et Jésus.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, il nous fut donné de voir, après la procession, Saint-Pierre administrant une abominable raclée à Saint-Mathieu qui ripostait à coup de souliers, *avec des épithètes ne figurant nullement dans* les évangiles.

Saint Paul, en cherchant à s'interposer, eut lui aussi, maille à partir, lui aussi, une torgnole des moins sanctifiantes.

En tous cas, on avouera que de pareilles mascarades soit à Courtrai, soit à Furnes, soit autre part, ne rehaussent guère le prestige de la religion catholique.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

L'ÉLECTION DES MUNICIPALITÉS

Hier matin a eu lieu dans toutes les communes, l'élection des Maires et Adjoints. Nous en donnons ci-dessous les résultats :

A ROUBAIX

A onze heures moins le quart, les conseillers commencent à arriver par petits groupes, pénètrent dans la mairie et gagnent le cabinet du Maire. Ceux qui, pour la première fois sont appelés à remplir un mandat municipal, arrivent endimanchés et pour la plupart en chapeau haut de forme.

Un cordon d'agents de police défend l'accès de la mairie aux profanes. Des citoyens et citoyennes gagnent pourtant la partie de la salle des séances réservée au public qui, bien avant l'ouverture de la séance, est archi-comble.

Sur la place où plusieurs centaines de curieux sont maintenus par la police tout est calme, ce n'est plus l'enthousiasme, le délire de mai 1882.

A 11 heures 1/4, les conseillers pénètrent dans la salle des délibérations et en commençant par la gauche du bureau prennent place selon l'ordre du tableau d'élection.

Lorsque chacun est à sa place, le maire, M. Carrette, fait son entrée, tous les conseillers se lèvent.

Prenant aussitôt la parole, M. Carrette lit l'arrêté préfectoral ordonnant le renouvellement légal du Conseil et appelant les conseillers élus, selon l'ordre du tableau en profite pour faire l'appel.

MM. Charles Nys, Ghiot, Henri Thérin et Dherzelle Gustave étant en retard ne répondent pas.

L'appel étant terminé, M. Carrette ajoute : les pouvoirs de l'ancienne administration étant expirés, conformément à la loi du 5 avril 1884, j'invite M. Fidèle Bourgeois, doyen d'âge, à prendre la présidence de la séance.

Il quitte le fauteuil présidentiel et va s'asseoir à la première place à gauche, étant le premier du tableau pendant que le doyen d'âge vient occuper la présidence et tout aussitôt prononce l'allocution suivante :

Citoyens, citoyens,

Appelé par mon âge à présider le nouveau corps municipal du, je vous remercie d'être venus en aussi grand nombre pour prendre contact avec vos élus. Au nom du nouveau Conseil, je remercie l'ancien, dont tant de membres sont rééus. J'espère qu'ils ne manqueront pas de nous éclairer et que nous saurons la route qui nous a été tracée, ce qui ne sera pas difficile puisqu'il nous reste des chefs de file.

Messieurs, je termine en vous priant de vous procéder à élire votre maire.

Election du Secrétaire

M. le secrétaire général de la mairie fait observer au président qu'il faut d'abord procéder à l'élection d'un secrétaire pour la séance et tout aussitôt M. Bourgeois de répondre : « Citoyens, je me trompe, je prie le Conseil de désigner un secrétaire.»

On procède au vote et, par 32 voix contre deux, M. Carpentier Achille est nommé secrétaire.

Tous les retardataires étant arrivés, au moment de procéder à l'élection du maire, le Conseil est complet.

Election du Maire

M. Henri Carrette est élu maire de Roubaix par **35 voix** contre une donnée à M. H. Milhès.

Au milieu des applaudissements qui éclatent dans le public et de quelques cris de : « Vive Carrette! » le doyen d'âge, en cédant sa place à l'élu dit : « En vertu du vote qui vient d'avoir lieu, *je proclame M. Henri Carrette maire de* Roubaix. Il a obtenu 35 voix sur 36. Je présume que c'est lui qui a voté contre lui-même pour ne pas être tout-à-fait gêné.

M. Carrette prononce le discours suivant :

Citoyens et chers camarades,

Merci du grand honneur que vous venez de me faire en me confiant encore le poste délicat de premier magistrat de la ville de Roubaix.

Malgré d'indéfinissables mécontentements, malgré les injures et les calomnies dont nous avons été abreuvés pendant quatre ans, le suffrage universel ne s'est pas laissé circonvenir. Il a maintenu sa confiance au parti ouvrier et, par plus de quatorze cents voix de majorité il a fait triompher ses candidats au premier tour de scrutin.

Il n'était pas possible que les ouvriers, les petits commerçants, les employés de notre grande cité industrielle qui savaient par expérience que nous ne mentions pas à nos promesses, que nous n'avions jamais été gênés que par l'intérêt général, il n'était pas possible qu'ils se laissassent influencer, dominer par les intrigues d'adversaires aux abois.

Le Roubaix socialiste de 1882 est donc socialiste en 1886.

Honneur à Roubaix socialiste!

Mais les luttes électorales sont finies et nous avons tous une trop grande conscience des obligations que nous avons contractées à l'égard du corps électoral pour ne pas, dès maintenant, nous préoccuper de l'œuvre que nous avons à accomplir.

Notre programme de 1882 fut l'objet de nos constantes préoccupations. Si nous ne l'avons pas réalisé dans son entier, vous savez que la faute ne peut nous en incomber. Nous avons été entravés par le pouvoir central. Rencontrerons-nous les mêmes difficultés aujourd'hui?

Nous ne saurions le dire, mais il est une chose que nous pouvons affirmer hautement, c'est que toute notre volonté, toute notre énergie seront employées à la réalisation des réformes promises.

Tous nos efforts tendront à la constante amélioration des finances de la ville et nos excédents de recettes seront utilisés à l'amortissement, à la solidarité communale, à l'embellissement de Roubaix, dont nous avons l'ambition de faire une cité socialiste modèle.

C'est à cette œuvre que je vous convie, citoyens et chers camarades.

Soyons unis toujours; marchons toujours la main dans la main, et dans quelque an nous pourrons dire aux travailleurs de notre chère France pourront dire ce qu'ils disaient hier : « Roubaix a bien mérité de Paris ouvrier! » Et, ce n'est pas trop vous demander que vu attentivement suivre nos actes, c'est le pays tout entier qui a les yeux fixés sur nous.

Nous n'avons pas le droit de tromper la confiance de la France socialiste!

Vous vous associerez à mes paroles et vous vous unirez à moi pour envoyer à Lille socialiste, à Croix socialiste, à Hallennes socialiste, le salut fraternel de Roubaix socialiste qui sera fier *du grand honneur de* leur avoir montré la voie dans la conquête du pouvoir municipal.

Vive la France!
Vive le Parti ouvrier!
Vive la République sociale!

Election des Adjoints

L'Election des adjoints donne les résultats suivants :

1er adjoint. — M. Desobry Adolphe 24 voix, contre 1 à M. Lepers et 1 bulletin blanc.

2e adjoint. — M. Achille Lepers, 32 voix, contre 3 à M. Coutelier et 1 blanc.

3e adjoint. — M. Coutelier Joseph, 33 voix, contre 1 à M. H. Thérin, 1 à M. Dherzelle, 1 à M. Wichart.

4e adjoint. — M. Thérin Henri, 33 voix, contre 1 à M. Milhès, 1 à M. Decock et un bulletin blanc.

5e adjoint. — M. Decock, 32 voix, contre 1 à M. Lombart, 1 à M. Formeau, 1 à M. Milhès, et un bulletin blanc.

6e adjoint : M. Milhès 31 voix contre 2 à M. Wichart, 1 à M. Dherzelle, 1 à M. Penant, 1 à M. Hespel.

L'administration étant complète, M. le maire demande quelques minutes de suspension pour la ville aux nouveaux élus. Il leur dit qu'on dispose encore d'une somme de 434.979 fr. 23 disponible et qu'une autre somme de 745.942 fr. 39 a été votée pour des travaux, mais non encore utilisée, puis clot la séance.

On annonce qu'une réunion, à l'effet de nommer les commissaires, aura lieu dans le courant de la semaine. Il est midi un quart.

Dehors, la foule est plus compacte, mais toujours calme, quand les membres du Conseil quittent la Mairie, ils sont salués par des vivats.

A TOURCOING

A 11 heures 15, les 36 conseillers élus sont presents et répondent à l'appel nominal.

M. Victor Hassebroucq, maire sortant d'exercice, occupe en cette qualité le fauteuil de la présidence.

Il indique les suffrages obtenus par chaque membre de l'assemblée et les déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Une salve d'applaudissements salue le nom de M. Dron.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un secrétaire. Les suffrages se portent sur M. Julien Tack, qui est désigné pour la durée de la session de mai.

Election du Maire

Il s'agit alors de procéder à l'élection du maire.

C'est maintenant en qualité de doyen d'âge, privilège peu enviable, dit M. Hassebroucq, que j'occupe la présidence.

Après la lecture des articles 76 et 77 de la loi municipale du 5 avril 1884, sur l'élection des maires et des adjoints, il est procédé au premier scrutin.

Les conseillers défilent en monôme pour déposer leur bulletin dans l'urne déposée sur la table centrale.

Sur 35 votants, M. Victor Hassebroucq obtient 34 voix, *M. Dron 1 voix et 1 bulletin blanc.*

M. Hassebroucq est proclamé maire.

Un tonnerre d'applaudissements éclate et constitue le signal pour la musique municipale groupée sur la place et qui attaque la *Marseillaise*.

M. le maire prononce quelques paroles de remerciements qui ne parviennent pas jusqu'à nous.

Election du 1er adjoint

Toujours dans la même forme, il est procédé à l'élection du 1er adjoint. Votants 36. M. Diéval, 35 voix; M. Sendlar, 1 voix.

Le maire proclame M. Diéval 1er adjoint, qui remercie de la marque de confiance qui vient de lui être accordée.

Election du 2e adjoint

Votants 36. M. François Sendlar, 35 voix : M. Masure-Six, 1 voix; M. Charles Leplat, 1 voix.

M. Sendlar est nommé 2e adjoint.

M. Sendlar se lève et dit : Vous venez de me *faire l'honneur de me renommer adjoint, je* vous remercie. Je ferai tout mon possible pour mériter votre confiance, c'est vous dire que vous pouvez compter sur tout mon dévouement. (Applaudissements).

Election du 3e adjoint

Votants 36. M. François Masure-Six, 35 voix, un bulletin blanc.

M. François Masure-Six est proclamé troisième adjoint.

Je vous remercie, Messieurs et chers collègues, dit-il, du grand honneur que vous venez de me faire. Je remplirai mon mandat avec le plus grand soin, en vrai Tourquennois, en bon patriote et en fidèle et sincère républicain. (Applaudissements chaleureux.

Election du 4e adjoint

Votants 36. - M. Dron 34 voix, M. Lecomte 3 voix, 1 bulletin blanc.

M. le maire proclame M. Gustave Dron, 4e adjoint aux applaudissements de l'assemblée *communale et du nombreux public qui se trouve* dans la salle.

M. **Dron** se lève. Je remercie du fond du cœur, mes collègues de la marque de confiance et de sympathie qu'ils viennent de me donner. L'opinion publique ne se méprendra pas sur le caractère de cette manifestation qui affirme la solidarité qui existe entre nous.

M. Dron adjure alors ses collègues de reporter leurs voix sur un autre membre de l'assemblée, le temps lui faisant défaut pour remplir les fonctions d'adjoint.

« Laissez-moi rester parmi vous, dit-il, comme simple conseiller municipal, et à nouveau je vous remercie bien sincèrement. »

Il est alors procédé à un nouveau tour de scrutin pour la nomination du 5e adjoint.

M. Emile Lecomte est élu par 34 voix; M. Samblein, 1 voix et un bulletin blanc. M. Lecomte est proclamé 5e adjoint.

Il remercie de l'honneur qui lui est fait, et donne l'assurance qu'il fera son possible pour le bien de tous et pour la République (Applaudissements).

L'élection des membres de l'administration est terminée.

M. Hassebroucq, maire, se lève et, en son nom et en celui de ses anciens collègues de l'administration, il remercie l'assemblée communale du nouveau témoignage de confiance qui vient de leur être fourni.

Il remercie également le conseil d'avoir donné à l'ancienne administration un membre nouveau, M. Emile Lecomte, dont les conseils éclairés seront très écoutés.

En ce qui me concerne personnellement dit M. Hassebroucq, je ne me dissimule pas la lourdeur de la tâche que j'assume à nouveau, mais je me rassure en pensant au concours actif *que m'apporteront MM. les adjoints, par une* juste répartition à faire des travaux à eux confiés.

M. Hassebroucq résume alors les grandes lignes des affaires importantes que le conseil qui entre en fonctions aura à mener à bonne *fin pendant ses quatre années d'exercice.*

Achèvement de l'Hôtel de Ville; gare du chemin de fer; Erection de la bourse et tribunal de commerce; Création d'un établissement de bains avec piscine à eau chaude.

Création d'un boulevard de ceinture; mesures à prendre en ce qui concerne les rues particulières; développement des œuvres d'assistance, et dans cet ordre d'idée, création de nouvelles crèches.

Il y aura aussi à résoudre la grosse question de l'Espierre, et celle du conditionnement. (On sait que la Chambre de commerce a récemment réclamé qu'il lui soit allouée une part dans la recette brute de la condition publique).

Jamais peut-être dit M. le maire, un Conseil municipal n'aura eu devant lui programme plus étendu.

Nous aurons besoin de toute votre confiance et de votre concours actif pour mener à bien l'œuvre qui se dresse devant nous et pour assurer à notre ville une nouvelle ère d'amélioration et de progrès. (Applaudissements).

M. le Maire propose au Conseil de s'ajourner au mercredi 27 courant.

Sur la demande de M. Henri Coppin, la première séance est fixée au vendredi 29.

On nommera dans cette séance les diverses commissions municipales.

Les membres du conseil signent ensuite le procès-verbal et se séparent pendant que la musique groupée sur la place joue un dernier pas-redoublé.

A LILLE

Le nouveau Conseil municipal de Lille a tenu hier à 11 heures du matin sa première séance, séance d'installation, consacrée également à la nomination du maire et des adjoints. Aucun incident tumultueux n'a marqué cette première *réunion de nos nouveaux édiles et cependant*, une foule d'électeurs étaient accourus, avides de contempler, sur leurs chaises curules les nouveaux élus. Notons également l'ensemble avec lequel la majorité radicale-socialiste a voté pour le maire et les adjoints.

Les différents scrutins se sont succédé rapidement et dans le plus grand calme.

Avant la séance

Bien avant la séance, les tribunes publiques et les différents couloirs donnant accès dans la salle des délibérations sont archi-combles.

Sur la place de Rihour et dans la cour de l'Hôtel-de-Ville stationnent également de nombreux curieux, qui examinent « le mur derrière lequel il se passe quelque chose. »

Les dix républicains qui forment la minorité du conseil sont entrés les premiers dans la salle et s'installent aux tables de gauche.

La table de la presse est au grand complet; on y remarque même quelques rédacteurs (?) de bonne volonté affiliés au *Réveil du Nord* et venus à la rescousse.

A onze heures précises, les vingt-six conseillers de la majorité radicale-socialiste font leur entrée et s'installent au hasard de l'arrivée.

Le « quelque chose » va enfin se passer

La séance

M. **Meurisse**, adjoint au maire sortant, occupe en qualité de doyen d'âge, le fauteuil présidentiel.

Il ouvre immédiatement la séance et donne lecture d'une lettre de **M. Géry-Legrand**, maire sortant, qui lui délègue ses pouvoirs pour l'installation du nouveau conseil.

M. Contamine, secrétaire-général procède à l'appel nominal des conseillers.

Trente-quatre conseillers répondent à l'appel de leur nom.

M. Vaillant, arrive ensuite, puis M. Facon à quelques minutes d'intervalle.

Le conseil est au grand complet.

M. Meurisse donne une fois encore lecture de la composition nominale de l'assemblée et fait la déclaration suivante :

« Messieurs, en vertu des pouvoirs que m'a conférés l'ancien maire de Lille, je déclare le nouveau conseil installé dans ses fonctions.

En ma qualité de doyen d'âge du conseil municipal, je vais procéder au scrutin pour la nomination du maire de Lille.

Le plus jeune membre du Conseil, M. Coussemeul (Victor) ne pas (Eric?) vient prendre place comme secrétaire à côté du président.

M. Delory, maire de Lille

A ce moment, **M. Meurisse** donne l'ordre d'ouvrir toutes les portes ayant accès dans la salle des délibérations.

Le public déborde par toutes les issues.

Au milieu d'un profond silence, le président donne lecture de la loi réglant l'élection des maires.

Il est procédé à l'élection au scrutin secret et par appel nominal.

Un ne vient de l'huissier allant d'un conseiller à l'autre, tenant à deux mains l'urne sacrée, et le président dépouille avec l'aide des secrétaires le scrutin qui donne les résultats suivants :

Votants 36. — Majorité absolue 19

Ont obtenu :

MM. Delory, socialiste	24	voix
Barrois, républicain	10	—
Ickesalle, socialiste	1	—
Blanc	1	—

M. Meurisse. — M. Delory a obtenu la majorité absolue des suffrages. Je proclame en conséquence M. Delory maire de Lille.

Discours de M. Delory

M. Delory quitte sa place et vient occuper le fauteuil que lui cède M. Meurisse. Il lit ensuite le discours suivant :

Citoyens,

Je suis fier de la confiance que vous venez de me témoigner; mais vous me permettrez d'en reporter l'honneur au Parti ouvrier qui m'a envoyé ici, et dont j'entends défendre, à la Mairie comme dans le rang, la propagande et les idées.

Vous n'attendez pas de moi que je vous trace le programme de vos travaux.

Ce programme, vous l'avez vous-même formulé et développé au cours de la période électorale qui s'est terminée par votre succès.

Entre le peuple et vous, il y a un contrat dont vous ne cesserez de poursuivre l'exécution loyale et fidèle.

Au point de vue communal, l'établissement de la situation financière de la ville, si justement et si impatiemment reclamé par l'opinion publique — sera votre première préoccupation.

Nous y joindrons l'indication des mesures à prendre pour apporter à l'hygiène, à la propreté et à la viabilité de la ville les améliorations qui leur ont été, contre tout bon sens, refusées jusqu'ici.

Et nous y trouverons aussi la connaissance des économies à réaliser ou des ressources à créer pour développer dans notre ville les œuvres de fraternité et de solidarité sociales formulées dans notre programme.

Dans la limite de nos fonctions et de notre pouvoir, nous contribuerons ainsi à rendre moins amères aux travailleurs lillois les heures qui les séparent du jour désiré où, — sous la poussée du peuple uni, éclairé et conscient, — l'ordre et l'harmonie socialistes se substitueront au désordre et à l'anarchie de la société capitaliste.

Ce sera notre honneur à tous que de faire servir, sans marchander, le pouvoir dont nous sommes investis et les ressources dont nous disposons, à l'amélioration du sort de ceux qui ont fait en nous leur confiance.

C'est à cette œuvre que nous travaillerons ensemble, avec la certitude de satisfaire nos partisans; et aussi avec l'espérance de désarmer nos adversaires par la bonté de notre cause, par notre énergie à la servir et la loyauté que nous déploierons dans sa défense.

Mais, en attendant, j'apportera la plus grande impartialité à assurer à mes amis comme aux autres le droit à la critique et la liberte de la discussion.

Encore une fois, citoyens, merci, et vive la République sociale!

Ce discours est accueilli par quelques applaudissements qui ont écho dans les tribunes publiques.

M. Delory s'empresse d'ajouter : Je dois faire observer aux électeurs présents, qu'ils ne doivent se livrer à aucune manifestation.

L'élection des adjoints

Il est ensuite procédé à l'election, par ordre de presséance, de neuf adjoints.

Les différents scrutins donnent les résultats suivants :

Votants, 36; majorité absolue, 19.

1er adjoint

MM. Dobierre, rad.	25	voix Elu
Kolb, rép.	10	»
Delory, soc.	1	»

2e adjoint

MM. Dolesalle, soc.	25	voix Elu
Brassart, rép.	10	»
Hannotin, soc.	1	»

3e adjoint

MM. Hannotin, soc.	23	voix Elu
Brackenot Hugo, rép.	10	»
Delesalle	2	»

4e adjoint

MM. Stass-Brame, rad.	25	voix Elu
Meurisse, rép.	10	»
Blanc	1	»

5e adjoint

MM. Ghesquière, soc.	24	voix Elu
Barois, rép.	9	»
Clément, rad.	1	»
Werquin, rad.	1	»
Blanc	1	»

6e adjoint

MM. Werquin, rad.	26	voix Elu
Verly, rép.	10	»

7e adjoint

MM. Dupied, soc.	26	voix Elu
Gossart, rép.	10	»

8e adjoint

MM. Dehouck, rad.	26	voix Elu
Duponchelle, rép.	10	»

9e adjoint

MM. Samson, soc.	24	voix Elu
Lacour, rép.	10	»
Brassart, rép.	1	»
Clément, rad.	1	»

— Bravo les barbares! crie **M. Ghesquière**, faisant allusion à un article de l'*Echo du Nord* paru la veille de l'élection.

Avant ce dixième scrutin, **M. Delory**, maire, fait observer que le drapeau tricolore n'ayant pas été hissé sur l'Hôtel-de-Ville, il vient de donner des ordres pour que cette omission soit réparée.

Puis il ajoute : « D'après le dernier recensement de la ville de Lille, nous devrons avoir à élire un dixième adjoint, mais les décrets qui doivent rendre ce recensement officiel n'ayant pas encore été promulgués, l'élection du dixième adjoint se trouve ainsi forcément ajournée. »

Nomination du Secrétaire

Malgré l'opposition de **M. Facon**, le Conseil décide de procéder immédiatement à la nomination d'un secrétaire pour la session.

M. Guffroy, radical, est élu par 26 voix contre 10 à **M. Brackers-d'Hugo**, républicain.

M. Delory déclare l'Administration municipale définitivement installée dans ses fonctions.

Le premier acte de l'Administration

M. Facon désire que le premier acte de l'Administration municipale soit une mesure de faveur à l'égard des employés des différents services de la ville et du personnel enseignant, soit un jour de congé.

Cette proposition est adoptée par 26 voix; les 10 membres de la minorité s'abstiennent.

M. Delory déclare ensuite la session ouverte. La date de la prochaine séance sera fixée ultérieurement.

La séance est levée, toujours au milieu du plus grand calme, à midi 25 minutes.

Après la séance

En bas, la foule est de plus en plus compacte.

Dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, la musique des sapeurs-pompiers joue la *Marseillaise* et divers morceaux entraînants.

Les membres de la municipalité, entrés les premiers, sortent également les premiers.

M. Delory, accompagné de MM. Sever et Facon paraît à une des fenêtres de l'Hôtel de Ville. Des acclamations retentissent, mais le maire fait signe qu'il veut parler.

« Citoyens, dit-il, j'espère que le premier cri que nous poussons ensemble sera celui de Vive la République! »

Les acclamations redoublent à ces mots, mêlées au cri mille fois répété de : Vive la République!

Puis le maire et les adjoints descendent à leur tour dans la cour de l'Hôtel-de-Ville.

Dans la foule on crie : Vive la République! Par-ci par-là : Vive le Parti ouvrier! et même : Vive Flavigny!

Les conseillers trinquent avec les pompiers auxquels la municipalité offre le vin d'honneur, puis se rendent en cortège à la Maison du peuple. Une immense pousse se produit à leur suite, et *lentement* le flot populaire s'écoule par la rue de la Vieille-Comédie d'où l'on entend déjà les accents cuivrés des fanfares l'*Union de Lille*, et la *Fanfare sociale d'Esquermes*, la qui, triomphalement exécutent l'*Internationale*.

MERLY-DARGES.

LE MAIRE

Le nouveau maire de Lille, M. Gustave Delory est né en notre ville le 19 septembre 1857. Il est donc âgé de 28 ans et demi. Après avoir fait de très comptes études dans une école primaire, il entra tout jeune en filature. Puis, il était lilliter pelotonneur chez M. Descamps-Beaucourt, rue Jean-Jacques Rousseau. La grève le força à quitter cette usine. Ne pouvant trouver de travail dans aucune maison similaire, il entra comme homme de peine à l'usine de Fives. Peu de temps après apparut à Lille un journal révolutionnaire intitulé le *Forgeur*, édité par Jouegues, dont M. Delory devint l'adjoint. En 1883 il fonda la section lilloise du Parti ouvrier.

Les procès qu'avaient valu au *Forgeur* ses polémiques violentes ne tardèrent pas à en arrêter la publication et M. Delory, de nouveau rentra l'usine de Fives comme homme de peine.

Le travail était pénible et le salaire modeste, le jeune socialiste tâta du métier de cordonnier avec son camarade Delcourt, un révolutionnaire à tous crins qui disparut subitement de la politique pour vivre bourgeoisement dans un cabaret de la rue Jean-Jacques Rousseau.

M. Delory devint à son tour cabaretier à la *Ferme*, rue de ville, en face de la Maison du Peuple. C'est dans ce local qu'il fonda avec Carrette, maire de Roubaix, le *Cri du Travailleur*.

En 1886, le Parti Ouvrier, avec le concours financier de M. Lecomte-Collette, fonda une imprimerie dont M. Delory est encore gérant.

En 1881 il fut nommé conseiller d'arrondissement pour le canton Nord-Est de Lille, mais il échoua au renouvellement.

M. Delory est marié et père de plusieurs enfants.

De tous les membres du Parti ouvrier, c'est assurément le plus calme et le plus pondéré. Blond, chauve, de forte corpulence et de petite taille, M. Delory a l'aspect d'un petit patron parvenu, d'un bon lillois « bourleux » dont il a également le parler lent et gras.

LES ADJOINTS

M. le docteur Debierre

M. Charles Debierre, premier adjoint, qui sera à la tête de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est né à Etelfay (Somme) en 1853. Il a donc 33 ans. Ancien interne des hôpitaux d'Amiens, ancien chirurgien-major de l'armée, agrégé d'anatomie, de physiologie des Facultés de médecine, il fut d'abord chef des travaux anatomiques à la Faculté de Lyon et maintenant pro-